

Pakistan

Objectifs principaux

- Convaincre le Gouvernement du Pakistan que les réfugiés afghans ne souhaiteront ou ne pourront pas tous regagner leur pays dans un avenir proche et qu'il sera peut-être nécessaire de leur proposer d'autres solutions que le rapatriement.
- Faciliter le rapatriement des Afghans résidant dans des zones urbaines ou rurales.
- Offrir une protection internationale et une assistance aux réfugiés afghans, ainsi qu'aux demandeurs d'asile et aux réfugiés originaires d'autres pays.
- Amorcer progressivement un dialogue sur l'élaboration d'un cadre juridique plus large, apte à réglementer les mouvements de population en direction et en provenance du Pakistan ainsi que les migrations temporaires.
- Promouvoir la prise en compte des zones qui accueillent ou ont récemment accueilli des réfugiés dans les programmes de développement nationaux ou provinciaux et obtenir le soutien des donateurs et de l'Équipe des Nations Unies dans le pays.
- Utiliser les ressources et gérer le matériel en obtenant un bon rapport coût-efficacité, sans pour autant compromettre la sécurité et le bien-être du personnel.



Chiffres prévisionnels		
Population	Janv. 2006	Déc. 2006
Afghanistan (réfugiés)	1 123 600	832 000
Afghanistan (demandeurs d'asile)	8 600	8 600
Autres demandeurs d'asile	750	750
Nigeria (demandeurs d'asile)	430	430
Somalie (réfugiés)	360	360
Autres réfugiés	330	330
Total	1 134 070	842 470

Total des besoins : 23 327 170 dollars E.-U.

Contexte

Faits nouveaux

Le Pakistan n'étant pas signataire de la Convention de Genève de 1951 relative aux réfugiés et de son Protocole de 1967, le séjour, l'admission et les déplacements des étrangers sur son territoire sont réglementés par la loi de 1946 sur les étrangers. En l'absence de lois et de procédures nationales en matière d'asile, l'UNHCR assure la détermination du statut de réfugié au titre de son mandat pour les étrangers originaires d'autres pays que l'Afghanistan et ayant besoin d'une protection internationale. Du point de vue de l'UNHCR, cet environnement opérationnel n'est pas satisfaisant. Il convient néanmoins d'observer que si les Afghans et la grande majorité des étrangers originaires d'autres pays ne possèdent pas de documents officiels délivrés par les autorités, seul un nombre très limité de demandeurs d'asile et de réfugiés ont été arrêtés, placés en détention ou expulsés récemment.

Suite à la signature d'un mémorandum d'accord entre l'UNHCR et le Pakistan en 2004, un recensement de la population afghane au Pakistan a été entrepris au début de l'année 2005 et a indiqué qu'environ trois millions d'Afghans étaient présents sur le territoire. Comme le précise le mémorandum, les Afghans qui séjournent au Pakistan ne relèvent pas tous de la compétence de l'UNHCR.

En septembre 2005, quelque 391 000 Afghans avaient regagné leur pays, les deux tiers d'entre eux ayant quitté des zones situées dans la Province frontalière du Nord-Ouest (NWFP). Compte tenu de ces retours, le nombre total des rapatriés en provenance du Pakistan s'élève à plus de 2,6 millions. Près de 50 pour cent des Afghans qui ont pris le chemin du retour en 2005 étaient précédemment hébergés dans des camps (cette proportion est supérieure à celle observée en 2004).

L'opération de fermeture des camps et de regroupement de la population s'est poursuivie en 2005. En avril, le Gouvernement a fait part de son intention de fermer deux camps situés au Balouchistan, auxquels les organisations humanitaires n'ont qu'un accès limité. Après que des villages de réfugiés situés au Sud-Waziristan aient été fermés au milieu de l'année 2004, le Gouvernement, invoquant des motifs de

sécurité nationale, a fermé tous les camps du Nord-Waziristan. Par ailleurs, 31 camps situés dans les zones tribales sous administration fédérale (sous-régions de Bajaur et de Kurram), ainsi qu'une zone d'installation à Islamabad, sont en cours de fermeture. La plupart des personnes qui résidaient dans ces camps sont aujourd'hui rentrés en Afghanistan.

L'UNHCR s'est activement impliqué dans des discussions sur l'avenir de la population afghane demeurant au Pakistan, au travers d'une série de consultations stratégiques et d'un dialogue avec le Gouvernement et différents intervenants clés. Un groupe de travail institué par les autorités fédérales, réunissant les acteurs gouvernementaux compétents et des représentants de certaines organisations internationales, a été formé pour coordonner les futures orientations politiques relatives aux Afghans. Lors des échanges qui ont eu lieu à ces occasions, les participants ont réaffirmé que le rapatriement représentait toujours la solution privilégiée mais ont admis que de nombreux Afghans demeureraient au Pakistan pendant longtemps. Le Gouvernement pakistanais a sollicité l'aide de la communauté internationale pour les zones qui accueillent des réfugiés ou ont été touchées par la présence de réfugiés. L'UNHCR a offert un appui technique initial pour aider les autorités à évaluer les besoins et les options en matière de programmes.

Le tremblement de terre de forte magnitude qui a ébranlé le sud de l'Asie en octobre 2005 a fait un nombre considérable de victimes et provoqué des dégâts gigantesques dans certaines régions du nord de l'Afghanistan, du Pakistan et de l'Inde. En ce qui concerne le Pakistan, quelque 880 000 réfugiés afghans vivent dans la Province frontalière du Nord-Ouest, une région qui a été durement touchée par la catastrophe. Le Gouvernement du Pakistan ayant adressé une demande d'assistance au Secrétaire général, les Nations Unies ont aussitôt pris des mesures et lancé une opération d'urgence en faveur des victimes du séisme. L'UNHCR a coordonné l'intervention générale dans le secteur de la gestion des camps, en orientant en premier lieu les opérations sur les régions où des réfugiés vivent aux côtés de la population locale et a offert une assistance multisectorielle aux plus démunis avec le concours de ses partenaires.



Recensement d'Afghans à Lahore. La ville accueille des milliers de réfugiés afghans : la plupart d'entre eux gagnent leur vie en ramassant des ordures et sont installés dans un bidonville situé à proximité du fleuve Ravi. *UNHCR / J. Redden*

Contraintes

En dépit des progrès très satisfaisants accomplis dans le règlement de nombreux problèmes liés à la présence prolongée d'une population réfugiée au Pakistan, l'exécution des opérations est encore entravée par quelques difficultés. Les fréquents changements de personnel au sein des administrations responsables des problèmes de réfugiés à l'échelle fédérale et provinciale ont retardé la mise en œuvre des politiques et ont été à l'origine de consultations inadéquates sur différentes questions.

Stratégie

Protection et solutions

L'UNHCR redoublera d'efforts pour cerner des solutions durables globales, susceptibles de remédier aux problèmes des Afghans demeurant au Pakistan. Les résultats du recensement faciliteront la conception d'une opération d'enregistrement qui devrait

être lancée au début de l'année 2006, sous réserve de disposer de fonds suffisants. Les autorités devraient pouvoir s'appuyer sur les documents délivrés à cette occasion pour organiser la gestion à venir de la population afghane.

Les activités de protection sur le terrain, ainsi que les interventions visant à remédier au sort des enfants asservis et à procurer des certificats de naissance aux enfants réfugiés se poursuivront. Les partenaires qui gèrent des centres d'orientation et d'assistance juridique dans les provinces continueront également d'assurer des services auprès des réfugiés.

Le programme d'aide aux zones qui ont accueilli ou accueillent des réfugiés prévoit de remédier aux effets négatifs de cette présence dans les régions où des réfugiés résidaient précédemment et d'améliorer les conditions de vie des communautés afghanes et pakistanaises. L'UNHCR mènera son action avec les programmes actuels de réduction de la pauvreté du Gouvernement du Pakistan et dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le rapatriement librement consenti demeurera la solution privilégiée pour remédier durablement aux problèmes des Afghans résidant au Pakistan. L'Accord tripartite qui expire en mars 2006 fera l'objet d'une renégociation, visant à le proroger jusqu'à la fin de l'année 2006. Les progrès du processus d'édification de l'État en Afghanistan seront déterminants à cet égard. Des efforts seront déployés pour définir les mécanismes qui permettraient d'organiser le rapatriement librement consenti au titre d'accords bilatéraux entre les deux pays. En partenariat avec l'OIT et l'OIM, l'UNHCR encourage le dialogue et la coopération sur la gestion des mouvements de population trans-frontaliers.

La solution de la réinstallation a permis de remédier durablement à la situation de certaines catégories de réfugiés, originaires de l'Afghanistan ou d'autres pays, notamment les femmes vulnérables et les réfugiés ayant des problèmes de sécurité. Lors de l'identification des réfugiés qui ont besoin d'une réinstallation, les collaborateurs de l'UNHCR et leurs partenaires ne perdront pas de vue l'objectif stratégique consistant à élaborer et à perfectionner une approche de protection axée sur la répartition des charges. Par ailleurs, l'UNHCR poursuivra ses efforts de défense de la cause au titre de la recherche de solutions durables.

Assistance

L'on passera d'une assistance matérielle directe à un régime de protection plus dynamique, supposant une démarche de sensibilisation plus intensive à l'intention des individus afghans ou d'autres nationalités qui relèvent, estime-t-on, de la compétence de l'UNHCR. Une présence de protection davantage orientée sur le terrain, prévoyant notamment des services communautaires, sera nécessaire pour cerner les problèmes propres aux groupes qui ont besoin d'une assistance particulière, comme les femmes chefs de famille, les victimes de violences sexuelles et sexistes et les enfants asservis.

Les villages de réfugiés sont des zones d'installation où l'UNHCR et ses partenaires dispensent une aide humanitaire limitée, portant notamment sur l'approvisionnement en eau potable, l'éducation primaire et les services de santé essentiels. Le degré de dépendance et d'assistance varie d'une zone à l'autre, selon les possibilités que la région environnante offre des opportunités d'exercer des activités rémunératrices. Un certain nombre de villages

devraient être regroupés et l'assistance restructurée et rationalisée, à mesure que le nombre de résidents diminuera.

Effet escompté

La vaste gamme d'approches auxquelles l'UNHCR a désormais recours et qui sont pour certaines relativement récentes, devrait s'ancrer durablement à l'avenir. Au nombre de ces approches, citons le rapatriement librement consenti, l'enregistrement et la délivrance de papiers, la définition de solutions temporaires aptes à se substituer au rapatriement, la coopération bilatérale sur les mouvements de population, la mise au point d'interventions destinées à des zones qui accueillent ou ont accueilli des réfugiés et la rationalisation des programmes d'assistance traditionnels. Bien que les Afghans demeurant au Pakistan ne relèvent pas tous de la compétence de l'UNHCR, l'Organisation continuera d'assurer sa fonction de protection internationale et d'accorder une attention particulière aux personnes les plus vulnérables.

Organisation et mise en œuvre

Structure de gestion

Les opérations de l'UNHCR continueront d'être gérées par la délégation d'Islamabad, par les sous-délégations de Peshawar et de Quetta et par un bureau extérieur situé à Karachi. L'effectif sera composé de 215 personnes (32 fonctionnaires internationaux, 174 collaborateurs nationaux, un administrateur auxiliaire et huit VNU/agents détachés).

Coordination

Les activités seront exécutées, comme précédemment en collaboration avec le ministère du Cachemire, des zones septentrionales et des États et régions frontalières (SAFRON), avec l'appui d'ONG nationales et internationales et avec le soutien d'institutions de l'ONU. Au titre de sa stratégie de solutions globales, l'UNHCR continuera de coopérer avec différents ministères et cherchera de nouveaux interlocuteurs au sein de la communauté d'aide au développement.

Bureaux
Islamabad
Abbottabad
Dalbandin
Karachi
Kohat
Loralai
Mohammad Kheil
Peshawar
Quetta
Timergara

Partenaires
Organisme gouvernemental
Ministère du Cachemire, des zones septentrionales et des États et régions frontières
ONG
<i>Afghan Medical Welfare Association</i>
<i>American Refugee Council</i>
<i>Association for Medical Doctors of Asia</i>
<i>Basic Education and Employable Skill Training</i>
<i>Basic Education for Afghan Refugees</i>
Caritas Pakistan
Comité danois pour les réfugiés afghans
Comité international de secours
<i>Frontier Primary Health Care</i>
<i>Health Net International</i>
<i>Kuwait Joint Relief Committee</i>
<i>Ockenden International</i>
<i>Save the Children Federation (États-Unis)</i>
<i>SAVERA Counselling Service</i>
<i>Sayyed Jamal-Ud-Din Afghani Welfare Organization</i>
Service chrétien mondial
Société pakistanaise du Croissant-Rouge
<i>Society for Community Support for Primary Education</i>
<i>Society for Human Rights and Prisoners Aid</i>
<i>Struggle for Change</i>
<i>Taraqee Foundation</i>
<i>Union Aid for Afghan Refugees</i>
<i>Water Environmental and Sanitation Society</i>
Autres
<i>Lawyers for Human Rights and Legal Aid-ALACs services in Karachi</i>
VNU

Budget (dollars E.-U.)	
Activités et services	Budget-programme annuel
Protection, suivi et coordination	8 906 090
Abris/autres infrastructures	77 157
Activités génératrices de revenus	150 000
Appui opérationnel aux partenaires	1 310 271
Assainissement	86 007
Assistance juridique	1 807 449
Besoins domestiques	201 130
Eau	459 758
Education	3 333 038
Santé	3 653 507
Services communautaires	583 043
Transport/logistique	151 261
Total des opérations	20 718 711
Appui au programme	2 608 459
Total	23 327 170

Pakistan